

Plus d'un enfant wallon sur cinq exposé à une forme de pauvreté

Des chercheurs ont comparé la déprivation des enfants dans les pays de l'UE. L'étude, publiée par la Fondation Roi Baudouin, pointe pour la Belgique de grandes différences entre les Régions.

• **Caroline DESORBAY**

Pour approcher au plus près le quotidien des enfants en situation de pauvreté, des chercheurs ont développé au niveau européen un indicateur complémentaire au critère des revenus : la déprivation spécifique des enfants.

« *La déprivation résulte d'une confrontation entre des ressources insuffisantes et les besoins et coûts*, explique Anne-Catherine Guio, chercheuse au Luxembourg Institute of Socio-Economic Research, auteur avec Frank Vandenbroucke (ancien ministre) de l'étude. *En se basant sur le seul critère monétaire, on ne se rend pas compte de la différence de besoins : que l'on soit très malade, qu'on ait plusieurs enfants à la crèche ou*

bien que l'on ait hérité de ses parents. »

En Belgique, le taux de déprivation est de 15 %

L'enfant mange-t-il des fruits, des légumes, des protéines chaque jour ? Invite-t-il parfois des amis à la maison ? Participe-t-il à des excursions scolaires ? Son logement est-il adéquatement chauffé ?... Voilà quelques-uns des 17 paramètres nécessaires au bien-être de l'enfant, ils permettent de déterminer le degré de déprivation dans les pays de l'UE.

Un enfant est en situation de déprivation lorsqu'il est privé d'au moins 3 des 17 paramètres listés. Plus le nombre de paramètres manquants est élevé, plus la déprivation est sévère. Seules les déprivations dues à un problème financier sont prises en compte.

En Belgique, le taux de déprivation des enfants (1 à 15 ans) est d'environ 15 % (comparable à la France), c'est plus que chez nos voisins allemands (11 %), hollandais (13 %) et luxembourgeois (8 %). Constat plus inquiétant encore, l'écart se creuse si on se base sur 4 paramètres manquants : 12 % des petits belges, entre 7 et 9 % en France, Allemagne, Pays-Bas et 2 % au Luxembourg

Mieux vaut grandir en Flandre qu'en Wallonie

La moyenne belge masque de fortes disparités entre les Régions. À Bruxelles, 29 % des enfants sont privés d'au moins trois paramètres, 22 % en Wallonie et 8 % en Flandre. Cette dernière se positionne dans le groupe des états les plus performants (pays nordiques, Slovaquie, Suisse).

Dans le bas du classement, la Région bruxelloise, en raison des niveaux très élevés de pauvreté monétaire, côtoie l'Espagne, l'Italie et la Lituanie. La Wallonie, où le manque d'emploi se fait le plus cruellement ressentir, occupe une position intermédiaire, voisine de celle de la Croatie, Malte, de la Pologne et du Royaume-Uni.

Principaux facteurs de risque

En matière de déprivation des enfants, le revenu du ou des parent(s) est le principal déterminant dans toutes les Régions. D'autres facteurs augmentent le risque de pauvreté : des parents sans emploi, des parents peu qualifiés, le fait de vivre dans une famille monoparentale, l'endettement et les coûts du logement, être locataire plutôt que propriétaire, des problèmes de santé chroniques au sein de la famille. ■

« Un plan de mesurette, ça ne sert à rien »

Les chercheurs formulent plusieurs recommandations pour lutter contre la pauvreté. Elles portent sur la protection financière des ménages avec enfants et sur l'intégration des parents au marché du travail.

Le principal défi ? Augmenter les perspectives d'emploi et le niveau de vie des parents isolés. Cela implique, entre autres, la revalorisation des allocations familiales et d'assistance sociale

ainsi qu'un accès facilité aux lieux d'accueil de la petite enfance...

« *Il faut agir à tous les niveaux de pouvoir et dans tous les domaines de compétence : aide sociale, logement, enseignement, santé...*, préconise la chercheuse Anne-Catherine Guio. *Et se demander pour chaque projet politique : quel sera son impact sur la pauvreté des enfants ? La refonte des allocations familiales a eu un impact neutre or c'est le seul levier des Régions. Il aurait fallu*

être plus sélectif : diminuer le montant attribué à chaque enfant pour augmenter celui versé aux enfants de familles précarisées. »

Seul un plan ambitieux pourra enrayer la pauvreté des enfants « *avec une stratégie de court, de moyen et de long terme. Les mesurette regroupées dans un plan ne servent à rien. La lutte contre la pauvreté des enfants doit être la priorité politique absolue parce que cela a un impact sur l'avenir des Régions et du pays.* » ■ **C.a.D.**